



Achat de maison, oubli du rib

Par **gniarktop**, le **25/03/2016** à **14:38**

bonjour, je souhaiterais savoir une chose a propos d'une vente immobilière que je viens d'effectué.

Je viens de sortir de chez le notaire, et je n'avais pas mon RIB sur moi. Le notaire ma demander de repasser demain pour lui donner, mais nous avons tout de même signer l'acte de vente avec l'acheteur. Je lui ai donc donner les clé.

Ai-je fais une erreur ?

Par **janus2fr**, le **25/03/2016** à **15:58**

Bonjour,

Le notaire a besoin de votre RIB pour vous virer l'argent de la vente que lui a déjà viré l'acheteur.

Vu les délais que cela prend parfois, ce n'est pas à une journée près...

Par **ax04530**, le **25/03/2016** à **19:42**

Non, pas d'erreur.

Cela arrange même le notaire: plus longtemps l'argent reste sur son compte, plus il fructifie à son profit.